

DOMINIQUE NEUMAN
AVOCAT
1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
TÉLÉCOPIE 514 849 2195
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 23 janvier 2013

M^e Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria
Bureau 255
Montréal (Qué.)
H4Z 1A2

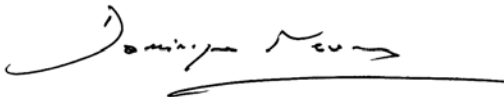
Re: Dossier RDÉ R-3807-2012 et R-3811-2012.
Cause tarifaire 2013-2023 d'Intragaz et conclusions tarifaires connexes de Gaz Métro.
Version rectifiée (C-SÉ-AQLPA-0011) du rapport SÉ-AQLPA-1 Document 1 (C-SÉ-AQLPA-0008) de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et de Stratégies Énergétiques (S.É.).

Chère Consœur,

Il nous fait plaisir de déposer sous pli, par courtoisie, la version rectifiée (C-SÉ-AQLPA-0011) du rapport SÉ-AQLPA-1 Document 1 de Monsieur Jacques Fontaine (C-SÉ-AQLPA-0008), constituant la preuve de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et de *Stratégies Énergétiques (S.É.)* au présent dossier.

Les seules rectifications sont celles indiquées par des soulignements ou des traits verticaux en marge droite du rapport (en pages i, iv, 2, 3, 4, 14, 17 et 21) et la rectification de l'élément 4 de la table des matières. Le présent dépôt évite ainsi d'avoir à énumérer oralement ces correctifs lors de la présentation orale du rapport.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.
Procureur de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et
Stratégies Énergétiques (S.É.)

c.c. La demanderesse et les intervenants.